

Synthèse module n°1 : présentation d'InPACT Centre

Les Projets Alimentaires Territoriaux

Définition d'un PAT :

Source : <https://www.pat-cvl.fr/collectivite/projet-alimentaire-territorial-pat/quest-ce-quun-pat/quest-ce-quun-projet-alimentaire-territorial/> et agriculture.gouv.fr

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les projets alimentaires territoriaux sont élaborés de manière concertée à l'initiative de l'ensemble des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.).

Ils s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole locale et du besoin alimentaire exprimé au niveau d'un bassin de vie ou de consommation, aussi bien en termes de consommation individuelle que de restauration collective.

Les projets alimentaires territoriaux répondent à l'enjeu d'ancrage territorial de l'alimentation et revêtent :

- Une dimension économique : structuration et consolidation des filières dans les territoires et mise en adéquation de l'offre avec la demande locale ; contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles sans lesquels la production n'est pas possible.
- Une dimension environnementale : développement de la consommation de produits issus de circuits de proximité ; valorisation d'un nouveau mode de production agro-écologique, dont la production biologique.
- Une dimension sociale : c'est un projet collectif, fondé sur la rencontre d'initiatives, et regroupant tous les acteurs d'un territoire ; il contribue à une identité et une culture du territoire et permet de valoriser les terroirs.

Critères du dispositif de reconnaissance des projets alimentaires territoriaux

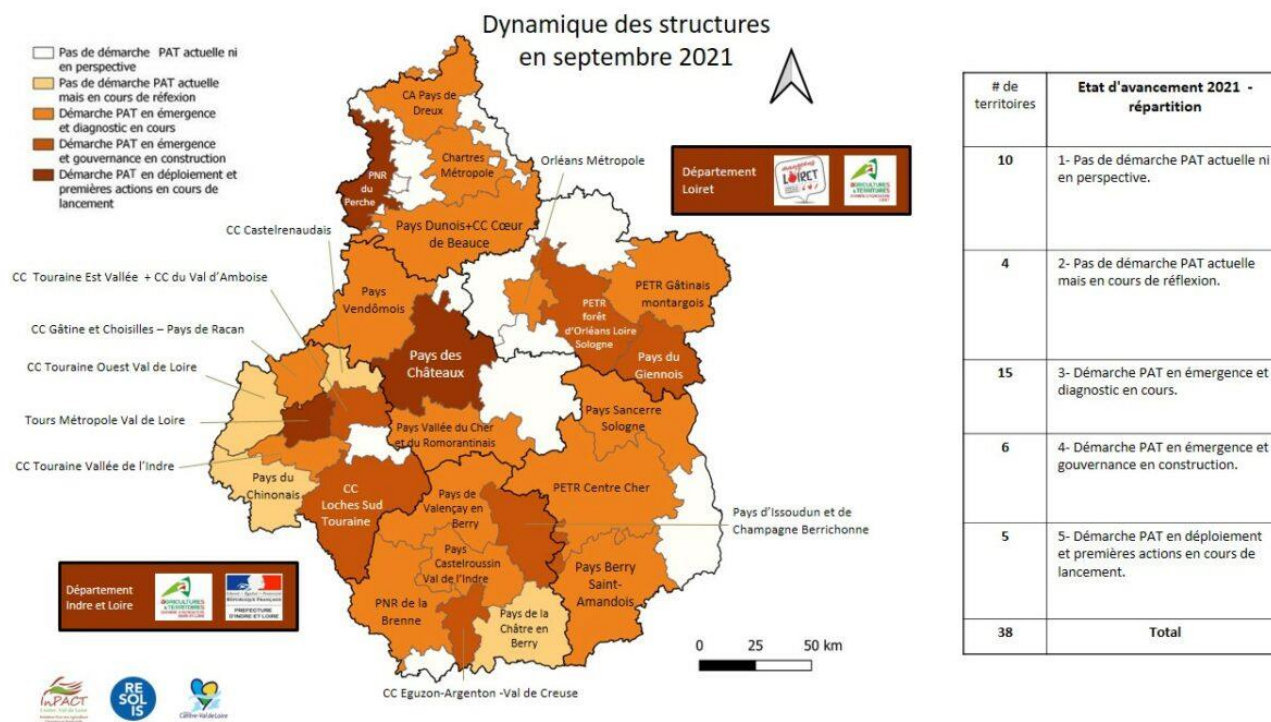
PAT Ministère de l'agriculture	PAT Critères régionaux Centre Val de Loire
Diagnostic partagé	Diagnostic partagé
Absence d'échelle de projet	<i>Échelle du projet</i> : les « bassins de vie » (EPCI, PETR...)
<i>Enjeux</i> : transversalité de la démarche, doit répondre aux objectifs du plan régional de l'agriculture durable	<i>Enjeux</i> : évolution durable des pratiques comprenant notamment le développement de l'agriculture biologique, créer des circuits économiques courts et de proximité qui se traduisent par une coopération entre les acteurs et une juste répartition de la valeur ajoutée sur le territoire, démocratie alimentaire (un égal accès des consommateurs à une alimentation de haute qualité nutritionnelle) garanti par la participation citoyenne au sein du PAT
<i>Objectifs</i> : ancrage territorial et mise en valeur du patrimoine alimentaire, contribution au développement de circuits courts et de proximité, en particulier relevant de l'agriculture biologique	<i>Objectifs</i> : s'inscrit dans le grand mouvement de transition agricole et alimentaire conduisant à une agriculture durable et une alimentation responsable
<i>Évaluation</i> : démarche d'amélioration continue, animation et suivi	<i>Évaluation</i> : la pertinence d'un Projet Alimentaire Territorialisé s'appuie sur 7 critères

Quelle place pour les associations ?

Participation – Partenaires – sources d'inspiration dans les diagnostics

État d'avancement des démarches alimentaires en région Centre-Val de Loire

Source : <https://www.pat-cvl.fr/collectivite/etat-davancement-des-demarches-alimentaires-en-region-centre-val-de-loire/>



Analyse et enseignements du dispositif PAT

Source : *LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU PREMIER CYCLE DE PAT (2014-2020) Les notes de l'Observatoire national*
<https://rnpat.fr/2021/07/16/plein-feu-sur-la-dynamique-pat-du-premier-cycle-2014-2020/>

- 197 PAT ont été recensés au 31 décembre 2020 en métropole (191) et outre-mer (6).
- Ils sont portés très majoritairement par les EPCI et les territoires de projet
- La diffusion régionale des PAT est hétérogène, les PAT se sont installés dès le début dans l'espace rural
- 2 types de PAT : Les PAT agri-alimentaires d'offre et de transition écologique (priorité économie alimentaire) et les PAT systémiques générique et de transition (équilibre entre les thématiques), gouvernance très diverses en fonction des types de PAT (ouverte ou fermée)
- Des PAT insuffisamment intégrés et contributeurs à la transition (16% des PAT ont des enjeux environnementaux)
- Le PAT, un dispositif performant pour mettre l'agriculture et l'alimentation à l'agenda local mais un dispositif à clarifier

Les bénéfices : élaborer une stratégie alimentaire, prise de conscience, dynamique commune, échanges, mise en réseau, opérationnalité du dispositif

Les difficultés : mobilisation des élus, complexité de la gouvernance, difficilement communicable, temporalités différentes, manques de moyens financiers, humains et outils